

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE
AU LORIENT MAG n°271
Janvier 2013 - n°56

Lorient +

Histoire

Les jeux d'Olympie

Société

Avec Amnesty,
écrire pour la liberté

Livre à découvrir

Les Silences de la guerre
de Claire Fourier



Avec AMNESTY, écrire pour la liberté

Près de 30 militants actifs du pays de Lorient se battent pour plus de justice dans le monde



De gauche à droite : Colette David, Chantal Chevallier, Michèle Le Gall et Claire Bessias.

L'organisation « Amnesty International » (AI), créée en 1961, est présente dans plus de 150 pays et compte près de 3 millions de membres, sympathisants et donateurs. Son siège est à Londres mais chaque pays dispose d'une représentation. En France, c'est 20 000 membres, plus de 200 000 donateurs, 400 groupes et antennes jeunes. À Lorient, le groupe, qui recouvre aussi Quimperlé, existe depuis octobre 1977 et rassemble

actuellement 11 militants actifs et une antenne jeunes d'environ 20 personnes. La secrétaire est Michèle Le Gall.

Les objectifs

Organisme reconnu d'utilité publique, il est indépendant des États, de la politique, des croyances religieuses et de tout intérêt économique. Sa vocation est de défendre les droits de l'homme dans le monde, de protéger le droit à la liberté

d'expression, de combattre les discriminations, de lutter contre la pauvreté, de défendre les personnes déracinées et de protéger les gens de la violence commise par les États et les groupes armés. AI veut en particulier faire abolir la peine de mort (en 1977 seulement 16 pays l'avaient abolie, en 2010, 139 ne l'appliquaient plus mais 58 restaient encore à convaincre ; à noter que le Bénin et le Connecticut sont sur le point de la supprimer),

éradiquer torture et détentions illégales, lutter contre l'impunité et les violences policières, protéger les populations civiles dans les conflits armés et contrôler le commerce et l'usage des armes. Désormais, AI défend aussi tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Les moyens

Les enquêtes, menées sur le terrain et au travers du recoupement d'informations par les chercheurs d'AI, donnent lieu à la publication régulière de communiqués et rapports sur la violation des droits humains, ce qui permet de sensibiliser l'opinion publique et de mobiliser la société civile.

Chaque année, des millions d'appels sont ainsi lancés en faveur des personnes et populations en danger, déclenchant des moyens de pression : manifestations, pétitions, envois massifs de courriers, médiatisation etc. L'action s'inscrit dans la durée. Il faut lutter des mois, parfois des années pour obtenir la libération d'un prisonnier d'opinion ou l'abolition de la peine de mort.

Le travail du groupe lorientais

Chaque mois, tous les adhérents d'AI reçoivent la chronique qui présente trois cas nécessitant des courriers auprès de chefs d'État ou de gouvernement, d'autorités judiciaires... En outre, Janine Le Franc reçoit régulièrement de



AMNESTY International

Toulouse des fiches d'actions urgentes à entreprendre. Elles s'ajoutent aux interventions présentées par la chronique mensuelle.

À Lorient, on a eu le plaisir d'apprendre récemment la libération de trois Soudanais, d'une personne au Congo, d'une autre en Turquie. Lorient suit particulièrement des problèmes en Russie, en Corée du Nord, au Congo-Brazzaville, en Iran, en Inde, au Nigeria, au Mexique, en Indonésie et au Kazakhstan. Colette et Michèle suivent des problèmes aigus dans les Balkans (Croatie, Bosnie, Serbie, Albanie) où, depuis 2005, 14 000 personnes n'ont pas été retrouvées.

Lorient exerce aussi un travail sur la discrimination envers les Roms en Slovaquie, en Slovénie et en Serbie, où sont signalées des expulsions forcées sans logement et des discriminations à l'école, pour l'emploi et la santé. Guantanamo est aussi dans le collimateur, avec actuellement 169 détenus dont 87 sont libérables et 36 seront poursuivis. Parmi eux, 50 % de Yéménites. En Afghanistan, on comptait, à la mi-septembre, 3 000 détenus à Bagram.

Des correspondances adressées aux prisonniers d'opinion identifiés permettent aux détenus d'avoir une lumière d'espérance, en sachant que dans le monde des gens s'intéressent à leur sort et font tout ce qu'ils peuvent pour les aider.

Se faire connaître

Le groupe lorientais participe aux Forums des associations, partage un stand aux festivals d'été, vend des objets sur les marchés, participe à des brocantes, organise des randonnées contées, des concerts, spectacles de chorales, un fest-noz périodiquement et cette année, a même vendu 245 kgs de prunes venues de Lorraine ! Il commente parfois un film et porte la bonne parole dans les établissements scolaires.

Le groupe a son siège :
Cité Allende 52 P 13
rue Colbert 56100 Lorient
Tél. : 06 77 98 28 72
Réunion le premier lundi de
chaque mois de 20 h 30 à 23 h
à la Cité Allende salle A01.

Par internet : amnesty.lorient-quimperle@laposte.net

André Bellamy

Les jeux d'Olympie

En 2012, on a longuement parlé des Jeux de Londres et ce fut, pour les médias, l'occasion de revenir sur les événements et incidents qui marquèrent les Jeux modernes. Mais il n'est peut-être pas trop tard pour rendre aux Grecs ce qui leur appartient.

Selon la légende, les Jeux Sauraient été créés par Héraclès, qui aurait délimité une enceinte sacrée en l'honneur de Zeus, son père. Il en existait à Corinthe, à Delphes et à Némée, mais les plus importants étaient ceux d'Olympie, organisés en 884 avant notre ère par le roi d'Élide (où se situe cette ville) pour arrêter les guerres entre les cités grecques. Ils devinrent réguliers à partir de 776, se déroulant chaque année en juillet. Des messagers les annonçaient dans toute la Grèce, ce qui attirait non seulement les amateurs de sports et les curieux mais aussi des marchands, des artistes, voire des philosophes cherchant un auditoire. Les femmes en étaient exclues.

Les concurrents – uniquement Grecs et hommes libres – se préparaient pendant plusieurs mois à Elis et s'engageaient à ne pas recevoir d'argent et à ne pas en donner. D'abord limités à une journée, les Jeux s'étendirent sur cinq jours à partir du V^e siècle. Sur le sanctuaire de Zeus, à côté du temple et des statues de dieux, il y avait un stade avec une piste d'environ 190 m (600 fois la longueur du pied d'Héraclès !) sur laquelle se déroulait la course de vitesse (le stade) qui était l'épreuve-reine (comme aujourd'hui). On ajouta par la suite des courses plus longues (jusqu'à 24 « stades »). Le

marathon n'apparaîtra que lors des premiers Jeux modernes, à Athènes en 1896 (ce nom rappelant que Miltiade, général athénien, avait envoyé un messager annoncer sa victoire sur les Perses aux Athéniens, à une quarantaine de kilomètres, et que celui-ci était mort d'épuisement à son arrivée.

Lors des Jeux de Londres en 1908, les monarques anglais choisirent, pour officialiser l'épreuve, la distance entre le château de Windsor et la loge royale au stade de White City, soit – en yards – l'équivalent de 42,195 km.

Du sacré à la compétition sportive...

Sur le stade se déroulaient aussi les épreuves de pugilat et de pancrace, puis le pentathlon (lutte + course + saut + disque + javelot). Sur un hippodrome voisin, avaient lieu des courses de chars à 4 chevaux (sur 8 ou 9 km), réservées aux aristocrates (Alcibiade y participa en 416) et des courses de chevaux montés sur un tour (= 750 m).

Le dernier jour, étaient distribuées les récompenses devant le temple (couronnes d'olivier et rameaux de palmier) avant des banquets offerts parfois par les vainqueurs comme Alcibiade. Mais les champions recevaient aussi des avantages matériels et fiscaux. En 580, Solon fixa



la récompense des vainqueurs athéniens à 500 drachmes (l'équivalent de 500 moutons) et certains pouvaient avoir leur statue sur le stade (aujourd'hui il semble qu'une médaille d'or rapporte 50 000 euros à un athlète français).

Sous la domination romaine puis macédonienne, les Jeux perdirent leur caractère sacré et les athlètes devinrent professionnels, les derniers ayant lieu en 369 après J.-C.

Durant ces Jeux antiques, en raison de leur caractère sacré, les guerres faisaient trêve, alors que les Jeux modernes ont dû subir les événements. Ainsi furent-ils supprimés en 1916 et 1940 ; en 1920, Allemands et Autrichiens en furent exclus et les Russes, ruinés, ne purent participer ; en 1948, l'Allemagne fut à nouveau exclue et le Japon crut bon de s'abstenir...

Paris envisage des Jeux pour 2024. Espérons que nous en aurons les moyens et... encore de bons nageurs !

Jean Rameau

Euthanasie... parlons-en

C'est un sujet qui commence à faire vraiment débat. Alors évoquons-le simplement et sans parti pris dans nos colonnes.

Quand on souffre le martyre, que notre corps est affaibli par la fièvre, quand on ne voit pas d'issue, alors on peut prononcer ces mots : « S'il vous plaît, faites-moi dormir et ne me réveillez plus. » J'ai prononcé ces mots. C'était en 1999 et aujourd'hui j'écris ces lignes. Je vis.

Je n'oublierai sans doute jamais ces moments. Pendant quatre jours sur mon lit d'hôpital je sentais l'infection me pourrir. On venait de m'enlever cinquante centimètres de côlon et le raccordement ne se faisait pas bien, loin s'en faut. Et puis je me suis mis à grelotter de fièvre. À minuit j'ai sonné l'infirmière. Quand elle est entrée dans ma chambre, elle m'a trouvé complètement abattu et en pleurs. Je lui ai dit que je ne voulais plus vivre. Je l'entends me dire : « Calmez-vous, vous avez beaucoup de fièvre. Je vais vous faire une piqûre. » Elle l'a faite puis elle s'est assise sur le côté du lit et m'a pris la main. « Calmez-vous, calmez-vous. » Sa voix m'apaisait. Et je sentais sa main qui tenait la mienne. Elle incarnait pour moi l'absence de tous mes êtres chers. Je me sentais avec eux. Je n'étais plus seul. Je pouvais partir tranquille. Je me suis laissé emporter par le sommeil. Pour moi, c'était cette mort-là que j'implorais et je la voulais sincèrement définitive.

Et pourtant, le lendemain je sortais de ma torpeur, je ne tremblais plus, j'étais comme KO mais bien en même temps. Dans la matinée, lors de la visite du chirurgien, j'ai appris que j'avais fait un début de septicémie, une sorte d'empoisonnement du sang dû à l'infection. « Vous nous avez fait peur mais on va vous sortir de là », m'a dit le chirurgien. Et j'en suis sorti.

Pour moi, c'était cette mort-là que j'implorais et je la voulais sincèrement définitive.

Et pourtant, le lendemain je sortais de ma torpeur...

Sans doute pour essayer moi-même d'y voir plus clair, j'ai voulu écrire mon expérience. Il paraît, selon un sondage publié dans *Le Pèlerin Magazine*, d'après une enquête de l'Ifop, que 86 % des Français se déclarent favorables à la légalisation de l'euthanasie. Si la question m'avait été posée avant 1999 je crois que j'aurais fait partie de ces 86 %. Aujourd'hui, je suis moins formel.

La lecture d'un autre point de vue, celui de Jacques Ricot (philosophe auteur d'*Ethique du*

soin ultime) paru dans *Ouest-France*, m'a aussi interpellé. Que dit le philosophe ? « Quand on demande aux Français s'ils préfèrent mourir dans des souffrances insupportables ou être euthanasiés, l'écrasante majorité des sondés choisit la deuxième option. » Et il rajoute : « C'est là un raisonnement un peu court. » Pour lui, « l'euthanasie ne "complète" pas les soins palliatifs, elle les interrompt. Elle ne couronne pas l'accompagnement, elle le stoppe. Elle ne soulage pas le patient, elle l'élimine ». Tout cela doit sûrement être nuancé.

L'auteur de la loi sur la fin de vie qui porte son nom, Jean Leonetti, déclarait récemment : « A-t-on le droit de tuer le malade ? La réponse est non. Mais on doit aller au bout des possibilités dans l'intention de le soulager et de l'empêcher de souffrir. »

Une mission a été lancée par le gouvernement le 17 juillet dans le but de mener une réflexion sur l'accompagnement des personnes en fin de vie. Son rapport devrait être rendu à la mi-décembre, donc avant la parution de notre journal en janvier. On y verra alors peut-être plus clair. Nous invitons les lecteurs à réagir ou à nous communiquer leur vécu.

Jean-Paul Rocher

La place du Morbihan

Dès le début du XX^e siècle, les autorités municipales estiment que les remparts nuisent au développement de la ville ; rapidement, ils sont démolis pour laisser place à de nouvelles artères.

Mais les portes de ville ? La porte du Morbihan ? Elle avait fière allure et rappelait la porte Saint Denis ou la porte Saint Martin, à Paris... Nécessité oblige, la porte du Morbihan subit, quelques années plus tard, en 1907, le sort des remparts.

Le vaste espace ainsi dégagé laisse apparaître l'ordonnance rectiligne des rues qui y aboutissent déjà : le grand chemin d'Hennebont (futur cours de Chazelles), la rue des Remparts, la rue du Couédic, la rue Victor Massé, la rue du Morbihan, la rue Colbert... Seul, Jules Simon reste stoïque sur son piédestal. La statue de ce Lorientais devenu célèbre après une brillante carrière politique, a été offerte à la ville de Lorient par des amis parisiens (l'original de la statue existe encore à Paris). Elle est inaugurée le 25 juin 1905 par le député-maire Louis Nail. Deux lignes de

tramways contournent la statue et mettent de l'animation sur ce vaste espace... et Jules Simon reste stoïque sur son piédestal, jusqu'au 6 février 1942, date à laquelle la statue est enlevée par une entreprise de récupération de métaux.

C'est en 1929 que la place du Morbihan prend le nom de « place Georges Clemenceau ». Les tramways sont remplacés par des autocars, et ces véhicules, de plus en plus nombreux, desservent les environs, s'arrêtent aisément sur la place G. Clemenceau... Voilà la première gare routière installée... Elle disparaîtra avec les bombardements de 1943. À sa place, un modeste monument (un genre de menhir, disent les mauvaises langues) marque le lieu de reddition des troupes allemandes qui constituaient la poche de résistance allemande.

Et la place G. Clemenceau, direz-vous ? L'urbanisation intensive, la circulation automobile de plus en plus importante ont « mangé » peu à peu ce vaste espace. Les gens n'ont même plus envie de s'y « reposer » à l'ombre des platanes. Parfois des automobilistes pressés stationnent pour quelques instants... Même les familiers de la Maison des Associations, en regagnant la place Alsace-Lorraine, ne jettent pas un coup d'œil sur les rares vitrines qui existent encore...

La place G. Clemenceau va-t-elle, elle aussi, s'endormir dans les replis de la mémoire de quelques vieux Lorientais ? ou s'empoussiérer dans les séries de cartes postales de quelques collectionneurs ?... Dommage !

**Raymonde Lancelot
et Georges Le Moil**



Lorient. Place du Morbihan

Les Silences de la guerre

Auteur : Claire Fourier

Dans ce roman, écrit soixante-dix ans après *Le Silence de la mer*, le livre culte de Vercors, Claire Fourier prend l'option inverse de celui-ci : les protagonistes se parlent !

Nous sommes dans le Finistère au bord de la mer, en 1943. Glaoda, jeune fille de vingt ans étudiante à Rennes, dont les cours sont suspendus, rentre à Gwitalmézé près de Brest chez son père. Là-bas, comme partout, l'occupant prend ses quartiers et parfois pour ne pas dire souvent ses aises !

Glaoda Ruzcoat est une jeune fille que rien ne prédisait à connaître un si grand amour dans des conditions pour le moins difficiles ! Les frontières séparent mais l'art et la mer réunissent. Son père, veuf, vétérinaire, résistant, avare de paroles mais qui au contact d'Hermann devient plus loquace, n'en reste pas moins très mystérieux, sa fille pensant même à une maîtresse pour expliquer ses absences nocturnes ! L'officier allemand Hermann Christaller qui aurait pu naître suédois – l'histoire l'a fait naître allemand –, anti-communiste viscéral les ayant vus à l'œuvre dans les pays balkaniques, n'est pas nazi, juste un homme instruit perdu dans une guerre qui le dépasse. Il rêve d'un monde meilleur, un endroit de paix et d'amour, en ces temps troublés. C'est surtout un artisan, un homme de travail, pas de guerre. Les relations entre Glaoda et Hermann semblent couler de

source, elle jeune fille en éveil, lui plus mûr mais les deux sont des érudits et beaucoup de choses les rapprochent.

Par contre la tension entre le père et l'officier allemand est très finement analysée, la méfiance réciproque entre les représentants de deux pays en guerre, l'un est l'occupant l'autre l'occupé sur ses terres et dans sa propre demeure. Aucun des deux ne voulait cette guerre, mais ils doivent la subir avec plus ou moins de désagréments.

L'un est résistant, l'autre le sait et doit même l'arracher des griffes de la Gestapo !

La résistance bretonne s'organise et s'intensifie, la mort de l'abbé Perrot pose bien des interrogations et jette des militants extrémistes bretons dans les milices nazies. Les troupes russes et ukrainiennes remplacent les soldats allemands jugés trop laxistes, mais la vie malgré toutes ces contraintes continue, de plus en plus difficile à tous points de vue... La guerre hélas reprend ses prérogatives... l'Allemagne nazie est vaincue, les résistants de la dernière heure paradent et tuent...



C'est très bien écrit, plein de finesse et de pudeur. L'his-toire qui pourrait être banale – une jeune fille succombant au charme du « locataire » allemand –, est une situation connue et souvent décrite en littérature.

J'aime beaucoup la phrase d'Hermann disant à Glaoda : « Je te montrerai mon pays dans ton pays. »

Prix Bretagne 2012.
Éditions Dialogues (2012)

Yvon Bouëtté

Les recettes de Mamie Yoyo

Carottes farcies pour 4 personnes

Ingrédients

4 grosses carottes, 200 g de saucisses de Toulouse, 2 cuillérées à soupe de chapelure, 1 œuf, 1 bouquet de persil, 1 oignon ou 5 échalotes, 50 g de fromage râpé, 1 cuillérée à café de sucre en poudre, 1 petite boîte de tomates pelées, 20 g de beurre ou margarine, sel, poivre.

- Mettez les saucisses de Toulouse dans une casserole d'eau salée aux premiers frémissements.

- Baissez le feu. Laissez cuire 10 mn.

- Hachez l'oignon.

- Égouttez les saucisses. Épluchez-les. Mettez la chair dans un saladier et laissez légèrement refroidir avant d'y mélanger l'œuf et les 2/3 du persil haché, la chapelure et le fromage. Salez, poivrez.

- Épluchez les carottes, coupez chacune en trois tronçons, creusez un trou dans chacun avec un vide-pomme, remplissez-les de farce.

- Faites fondre le beurre dans une poêle. Mettez-y l'oignon. - Remuez pendant 3 mn à feu doux.

- Ajoutez les tomates. Saupoudrez de sucre. Salez, poivrez. Mettez-y les carottes.

- Couvrez, laissez cuire 35 mn environ à petit feu en les tournant à mi-cuisson.

- Au moment de servir saupoudrez du persil restant.

Bon appétit !

Yolande Auffret

Courrier des lecteurs

En réaction au poème de Maurice Le Diffon « Douleurs du présent » du *Lorient Plus* de mai 2012

Une lectrice nous écrit pour dire qu'elle partage cette vision de la vie mais souligne également que « dans l'époque actuelle, il y a énormément de place pour l'espoir ». Lors d'un festival hip-hop, elle a été « frappée et enthousiasmée par l'énergie créatrice de tous ces jeunes qui faisaient des démonstrations ».

À propos de l'article « Enquête à Lanester » du *Lorient Plus* de septembre 2012

Une autre lectrice nous informe que la première série d'enquêtes de Mary Lester avait été portée à la scène en 1988. Elle indique que Jean Failler « partageait alors son temps entre l'écriture et le commerce de poisson ».

Nous avons besoin de vos idées, de vos suggestions, de vos réactions. Écrivez-nous à *Lorient Plus* - Mairie de Lorient - Merci !

Chanson

Le Chapeau (java)

Je suis Gustave Galurin
Encore en forme à 60 balais
Toujours coquet, un peu coquin
Avec les femmes, ça leur plaît

On fréquente les bals musette
On boit, on chante des chansons
Et l'on drague les midinettes
En valsant sur l'accordéon

REFRAIN

**Que l'on soit feutre ou bien melon
Borsalino, claque ou casquette
On domine la situation
On ne voit que nous sur les têtes.**

De belles histoires, oui j'en ai eues
Des femmes fatales, des filles
[des rues
Et même dans les quartiers rupins
On n'y faisait pas que du baise-main.

Mais v'la qu'un jour, on m'a posé
Négligemment sur l'canapé
D'une bourgeoise délaissée
J'la regardais s'faire' consoler.

REFRAIN

Tout à coup l'mari est rentré
N'ont pas eu l'temps d'se rhabiller
Par la fenêtre ils ont sauté
Et moi tout seul je suis resté.

Le mari était en furie
Dans la chambr' il a tout cassé
Puis il m'a vu et il m'a pris
Par la fenêtre il m'a jeté.

REFRAIN

Et depuis c'est le déshonneur
Car je gis sur le macadam
Ayez pitié de mon malheur
Alors !... À vot' bon cœur,
M'sieurs Dames

Maurice Le Diffon